

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 1 / 5
		Révision nr : 1
		Date : 22 / 11 / 2011
		Remplace la fiche : 12 / 7 / 2011
Colorant rouge		L-F-T-N

Attention



SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Ref. n° : 102 156 (FDS N° 102156-B)
 Nom commercial : Ensemble colorant convection - Colorant rouge
 Identification de la société : JEULIN SA
 T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99
 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900
 27019 EVREUX France
 e-mail : support@jeulin.fr
 N° de téléphone en cas d'urgence : 01 45 42 59 59
 Usage : Usage laboratoire

SECTION 2 Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Classe de danger et code de catégorie
 Règlement CE 1272/2008 (CLP)

• Dangers physiques : Liquides inflammables - Catégorie 3 - Attention (CLP : Flam. Liq. 3)
 Classification CE 67/548 ou CE 1999/45: R10

Éléments d'étiquetage

Etiquetage Règlement CE 1272/2008 (CLP) :

• Pictogramme(s) de danger



• Mention d'avertissement : Attention
 • Mention de danger : H226 : Liquide et vapeurs inflammables.
 • Conseils de prudence
 - Généraux : P102 : Tenir hors de portée des enfants.
 - Prévention : P210 : Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. – Ne pas fumer. P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
 Etiquetage CE 67/548 ou CE 1999/45 :
 Symbole(s) : Aucun(e).
 Phrase(s) R : R10 : Inflammable.
 Phrase(s) S : S2 : Conserver hors de portée des enfants.
 S16 : Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
 S46 : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

JEULIN SA

T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France
 e-mail : support@jeulin.fr

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 2 / 5
		Révision nr : 1
		Date : 22 / 11 / 2011
		Remplace la fiche : 12 / 7 / 2011
Colorant rouge		L-F-T-N

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Nom de la substance	Valeur(s)	CAS	CE	Index CE	REACH	Classification
Ethanol	: < 15 %	64-17-5	200-578-6	603-002-00-5	----	F; R11 Flam. Liq. 2 (H225)
Trisodium 1-(1-naphthylazo)-2-hydroxynaphthalene-4',6,8-trisulphonate	: < 5 %	2611-82-7	220-036-2	----	----	Non classé. (DSD/DPD) Non classé. (GHS)
Eau	: env. 85 %	7732-18-5	----	----	----	Non classé. (DSD/DPD) Non classé. (GHS)

SECTION 4. Premiers secours

- **Inhalation** : Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. En cas de malaise consulter un médecin. Faire respirer de l'air frais. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle.
- **Contact avec la peau** : Laver abondamment la peau avec de l'eau savonneuse. Enlever vêtements et chaussures contaminés.
- **Contact avec les yeux** : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes. Consulter immédiatement un ophtalmologue.
- **Ingestion** : En cas d'ingestion rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). Consulter immédiatement un médecin.

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

- Prévention** : Conserver à l'abri de la chaleur.
Pas de flammes nues. Ne pas fumer.
Eviter l'accumulation de charges électrostatiques. Conserver à l'écart de : Agents oxydants.
Comburant.
- Moyens d'extinction**
- **Adéquats** : Poudre. Dioxyde de carbone. Mousse.
- **Contre-indiqué** : Eau.
- Risques particuliers** : Les vapeurs se mélangent facilement à l'air en formant des mélanges explosifs. Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif. Plus lourdes que l'air, les vapeurs peuvent parcourir une grande distance au ras du sol jusqu'à leur source avant de s'enflammer ou détoner.
En cas de feu, présence de fumées dangereuses. La décomposition thermique génère : Monoxyde de carbone.
- Protection contre l'incendie** : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection et un appareil de protection respiratoire autonome.
- Procédures spéciales** : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.
Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- Précautions pour l'environnement** : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.
- Mesures après fuite / épandage** : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. (ex: Vermiculite JEULIN réf. 150 039, absorbant pour liquides JEULIN réf. 150 027).
Rincer/diluer le résidu à l'eau.
Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

JEULIN SA

T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France
e-mail : support@jeulin.fr

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 3 / 5
		Révision nr : 1
		Date : 22 / 11 / 2011
		Remplace la fiche : 12 / 7 / 2011
Colorant rouge		L-F-T-N

SECTION 7. Manipulation et stockage

- Précautions lors du maniement et de l'entreposage** : Prévoir une extraction locale et une bonne ventilation générale, non seulement pour contrôler l'exposition, mais aussi pour prévenir la formation de mélanges inflammables. Prendre des précautions spéciales pour éviter des charges d'électricité statique.
- Manipulation** : Porter un vêtement de protection approprié.
Eviter toute exposition inutile.
Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols.
- Stockage** : Après utilisation bien fermer le couvercle.
Conserver à l'abri des sources d'ignition. Conserver à l'écart de : Agents oxydants.
Comburant.
Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
Conserver à l'abri de la chaleur. (+15°C / +25°C)

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- Protection individuelle** : Eviter toute exposition inutile.
- **Protection respiratoire** : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire homologué.
- **Protection des mains** : Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.
- **Protection de la peau** : Porter un vêtement de protection approprié.
- **Protection des yeux** : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.
- **Autres** : Des rince-œil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.
Prendre les précautions adéquates pour éviter la production de vapeurs et d'aérosols.
Une extraction locale est recommandée s'il y a un risque de production de vapeurs ou d'aérosols.

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

- Nom chimique** : Colorant rouge.
- Etat physique** : Liquide.
- Couleur** : Rouge.
- Odeur** : Alcool.
- pH** : 7,89
- Poids moléculaire** : Aucune donnée disponible.
- Point de fusion [°C]** : Aucune donnée disponible.
- Densité** : (20°C) : 0,983
- Solubilité dans** : Eau. Soluble
- Point d'éclair [°C]** : 49
- Limites d'explosivité** : Aucune donnée disponible.
- Log P octanol / eau à 20°C** : Aucune donnée disponible.

JEULIN SA

T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France
e-mail : support@jeulin.fr

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 4 / 5
		Révision nr : 1
		Date : 22 / 11 / 2011
		Remplace la fiche : 12 / 7 / 2011
Colorant rouge		L-F-T-N

SECTION 10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter	: Chaleur.
Matières à éviter	: Agents oxydants forts (Peroxydes, chromates, dichromates, chlorates, perchlorates, permanganates, nitrates, acide nitrique concentré, acide sulfurique concentré...) Métaux alcalins : Sodium (Na), Potassium (K). Métaux alcalinoterreux : Magnésium (Mg), Calcium (Ca). Bases fortes. Acides forts.
Réactions dangereuses	: Agents oxydants. Comburant.
Polymerisation dangereuse	: Ne se produira pas.
Propriétés dangereuses	: Combustible. Danger de feu/explosion. Peut exploser en mélange avec des substances combustibles.

SECTION 11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë	
- Inhalation	: Peut être nocif par inhalation. Peut être irritant pour les voies respiratoires.
- Cutanée	: Peut être nocif en cas d'absorption cutanée. Peut être irritant pour la peau. Un contact répété ou prolongé de la peau avec ce produit peut conduire à une dermatite.
- Oculaire	: Peut être irritant pour les yeux.
- Ingestion	: Peut être nocif en cas d'ingestion.
- Autre	: D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues.
Admin.cutanée(lapin) DL50 [mg/kg]	: Aucune donnée disponible.
Inhalation (rat) CL50 [mg/kg]	: Aucune donnée disponible.
Irritation des membranes muqueuses (lapin)	: Aucune donnée disponible.
Toxicité chronique	: N'est pas supposé toxique.
Autres informations toxicologiques	: A notre connaissance, les propriétés toxicologiques de ce produit n'ont pas fait l'objet de recherches approfondies. D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues. Observer toutes les précautions d'usage pour la manipulation de produits chimiques.

SECTION 12. Informations écologiques

Information relative aux effets écologiques	: Nocif pour les organismes aquatiques. Eviter le rejet dans l'environnement.
Informations sur l'élimination	: Ne pas jeter les résidus à l'égout; éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

Elimination des déchets	: Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Les conteneurs ou les revêtements intérieurs provenant d'un conteneur ayant renfermé le produit sont également considérés comme déchets dangereux. Ne pas réutiliser les containers vides. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. : Ne pas jeter les résidus à l'égout.
Procédures d'élimination des déchets	: Se référer à la fiche de sécurité avant la manipulation ou l'élimination.

JEULIN SA

T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France
e-mail : support@jeulin.fr

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 5 / 5
		Révision nr : 1
		Date : 22 / 11 / 2011
		Remplace la fiche : 12 / 7 / 2011
Colorant rouge		L-F-T-N

SECTION 14. Informations relatives au transport

- Proper shipping name : UN1170 ÉTHANOL EN SOLUTION (ALCOOL ÉTHYLIQUE EN SOLUTION), 3, III, (D/E)
- No ONU : 1170
- I.D. n° : 30
- Transport terrestre**
 - ADR/RID : Group : III
Class : 3
- Transport par mer**
 - Code IMO-IMDG : UN 1170 Ethanol en solution
 - Classe : 3
 - Groupe d'emballage : III
- Transport aérien**
 - ICAO/IATA : UN 1170 Ethanol solution
 - IATA - Classe ou division : 3
 - Groupe d'emballage IATA : III

SECTION 15. Informations réglementaires

Autres : Aucun(e).

SECTION 16. Autres informations

Autres données

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au Règlement CE 1907/2006 du parlement Européen.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document

JEULIN SA

T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France
e-mail : support@jeulin.fr